

PV DE COMMISSION

COMMISSION FORMATION
REUNION N° 1
23 FEVRIER 2017 au siège de la FFA

Présidence	Jacques TUFFIERE
Présents	Lionel CACAULT, Isabelle CANET, Richard DESCOUX, Jean-Christophe MAURY, Christiane MILOCHEVITCH, Christine VIRLOUVET
Excusé	Jérôme NICAULT
Assistent	Emmanuel BRISSET, Anne-Sophie THEBAULT (service Juridique)

Séance ouverte à 13h45

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Jacques TUFFIERE accueille les participants et les remercie de leur présence.

2. PRESENTATION DE LA COMMISSION FORMATION 2017-2020

Jacques TUFFIERE précise que le groupe permanent de la CF a été constitué en tenant compte de :

- la compétence et de l'expérience,
- la parité hommes-femmes,
- la pyramide des âges,
- l'esprit d'ouverture aux méthodes et moyens modernes.

Un tour de table a permis à chacun de se présenter.

Le poste de Secrétaire Général de la Commission Formation est confié à Lionel CACAULT. Les postes de Vice-Président et de Secrétaire général adjoint seront pourvus ultérieurement.

Jacques TUFFIERE propose la nomination de Jean-Jacques COURT comme Président d'Honneur de la Commission, premier Président de la Commission Formation créée par Robert BOBIN en 1986.

3. PV DE LA REUNION N°2 DU 16 SEPTEMBRE 2016

Approuvé

4. INFORMATION SUR LA REUNION DES PRESIDENTS DE COMMISSION

Des directives ont été données elles concernent :

- le rôle et le fonctionnement de la Commission Formation définis par l'article 42 des Statuts et les articles 61 et 62 du règlement intérieur,
- le nombre de réunions par an, leur lieu,
- la procédure des convocations et l'ordre du jour des réunions,
- la rédaction du Procès-verbal, son approbation et sa diffusion,
- le suivi des propositions.

5. ORIENTATION DE LA POLITIQUE DE FORMATION

A ce jour, la lettre de mission n'a pas été adressée.

Jacques TUFFIERE souhaite propulser la formation fédérale à un autre niveau de pratique pour 2017/2020.



Pour cela il faudra mettre en synergie :

- formation à proximité/disponibilité de temps,
- formation simple et accessible/pratique du tutorat,
- cohérence et équité des fonctions,
- formation de formateurs/valeurs pédagogiques,
- professionnalisation/convention du sport,
- méthode numérique/informatisation,
- compétence/acquis d'expérience,
- prorogation des diplômes en pratique ou colloque.

Jacques TUFFIERE présente plusieurs éléments d'information relatifs à la formation.

- **L'organigramme des fonctions DEOS existantes avec les règles de base pour l'attribution de tous les diplômes**

Il n'y a pas de transversalité et la cohérence pour le barème des points de classement des Clubs est à améliorer. Une harmonisation est à envisager avec pour toutes les filières DEOS soit quatre niveaux : Départemental, Régional, Fédéral et Expert ou soit 3 niveaux : Régional, Fédéral et Expert. Un tronc commun de base du fonctionnement de l'athlétisme devrait être acquis avant de commencer la formation des différentes spécialités du DEOS, celui-ci pourrait également servir à l'embauche de personnel dans les différentes structures.

Richard DESCOUX pense que le 1^{er} niveau devrait être parfaitement transversal à toutes les pratiques afin de ne pas commencer à décrocher les formations à la base. Il estime aussi que les diplômes d'entraîneurs fédéraux ne devraient pas être délivrés directement par la DTN mais par la Fédération sur avis de la DTN. De nombreuses fédérations pratiquent ainsi et un diplôme délivré sous le label fédéral peut être porteur de plus de crédibilité aux yeux des partenaires des Clubs.

Jean-Christophe MAURY a constaté que des Clubs ont accès à la labellisation avec un seul dirigeant diplômé qui parfois n'est pas actif dans le Club.

- **La suite de l'audit des formations fédérales**

Un comité de pilotage a été créé, Jacques TUFFIERE et Christine VIRLOUVET y siègent au titre de la Commission Formation.

Anne-Sophie THEBAULT et Emmanuel BRISSET apportent des informations sur l'organisme de formation FFA déclaré avec une mise en conformité au 1^{er} janvier 2017. Une phase de transition est prévue jusqu'au 30 juin.

Actuellement en plus de la Fédération, deux Ligues sont organismes de formation.

Richard DESCOUX pose le problème d'un organisme de formation déclaré indépendant ou intégré à la FFA. La Commission Formation pourrait être le Conseil d'administration de cet organisme.

- **Les formations DEOS sur Plateforme**

Jacques TUFFIERE présente les grandes lignes de l'utilité d'une plateforme avec le but, les changements, les composantes d'un dispositif de formation en ligne, l'e-learning, les fonctions d'une plateforme de formation et d'apprentissage, la mise en place d'un système de gestion de la formation.

Ce système permettra de mettre en place différentes méthodes de formation :

- formation en « présentiel » avec des formateurs et apprenants réunis physiquement,
- formation « tout à distance » avec des échanges et un suivi du formateur avec les apprenants par des moyens de communication informatique,
- formation « hybride » avec du présentiel et à distance réunies pour des formations longues.

Les changements :

- le formateur devient tuteur, guide et animateur d'un groupe à distance.
- les apprenants prennent une autonomie et une gestion de leur temps et doivent disposer d'outils informatique adaptés et performants pour qu'ils soient efficaces.

6. DESIGNATION POUR L'OLYMPIADE DES ORGANISATEURS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE DIRIGEANT FEDERAL 2e DEGRE

Sur proposition des « inter-ligues », la Commission Formation valide l'organigramme ci-dessous :

- HAUTS DE France : **Gilbert MARCY** (uniquement pour une année)
- GRAND EST/BOURGOGNE-FRANCHE COMTE : **René COMORETTO**
- ILE-DE-France : **Jack ROULET**
- BRETAGNE/NORMANDIE : **Hamadou MBAYE** (nouveau par rapport à 2013-2016, à confirmer)
- CENTRE/PAYS DE LA LOIRE : **Jacques TUFFIERE**
- NOUVELLE-AQUITAINE : **Martine LAVAL**
- AUVERGNE/RHONE-ALPES : **Jean-Marc REVOL**
- OCCITANIE : **André OLIVE** (nouveau par rapport à 2013-2016)
- PROVENCE-COTE D'AZUR/CORSE : **Valérie SAILLANT** (nouvelle par rapport à 2013-2016)
- ANTILLES/GUYANE : **Alain VAILLANT**
- MAYOTTE/REUNION : pas de proposition pour l'instant.

7. SUIVI DES AFFAIRES COURANTES

- **Préparation examen dirigeant régional 1^{er} degré** (application circulaire N°54 du 06 décembre 2016)
Les instructions pour le déroulement du contrôle sont prêtes à partir. Les 80 questions (QCM) sont issues des questions proposées par les responsables dans les Ligues. Un groupe de relecture de l'ancienne Commission Formation a examiné une centaine de nouvelles questions et a éliminé les moins pertinentes.

- **Préparation examen dirigeant fédéral 2ème degré** (application circulaire N°52 du 05 décembre 2016)
Le déroulement du contrôle des connaissances n'a pas changé. Les éléments nécessaires seront transmis aux nouveaux responsables.
- **Circulaire annuelle d'organisation du contrôle des connaissances pour l'obtention du diplôme de dirigeant expert 3ème degré**
Le texte a été examiné et validé après un échange de courriels entre les membres de la nouvelle Commission Formation. Elle a été diffusée le 10 février 2017.
- **Composition des Commissions Formations régionales**
Un questionnaire a été adressé aux Présidents des Commissions formations régionales.
Nous avons maintenant pour chaque Ligue les référents en matière de formation pour l'ensemble des familles de DEOS.
- **Calendrier des formations régionales de dirigeants**
En raison des restructurations des Ligues et des élections la remontée des informations pour la mise sur le site internet fédéral a été lente.

8. DATES DES PROCHAINES REUNIONS

- Jeudi 13 avril à 13 heures 45 : 8 membres permanents plus 12 membres associés
- Mardi 11 juillet à 13 heures 45 : 8 membres permanents
- Mardi 29 ou jeudi 31 août : 8 membres permanents plus 12 associés plus les 13 présidents de Commissions Formation régionales, soit 33 personnes.

Fin de réunion à 16h35

Le Secrétaire de séance

Lionel CACAULT

Le Président

Jacques TUFFIERE